

GRIPPE H1N1 — INFORMATION ET LIGNES DIRECTRICES PROVISOIRES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL DES ÉCOLES

1. La grippe

La grippe est une maladie respiratoire causée par un virus. Elle peut entraîner divers symptômes tels que la fièvre, la toux, des courbatures et l'épuisement physique. Habituellement, les personnes atteintes se remettent de la grippe sans soins médicaux.

La grippe peut se transmettre facilement d'une personne à l'autre par la toux, par les éternuements, par le contact de la main avec une personne infectée ou après la manipulation d'objets contaminés par des personnes infectées. Le virus peut survivre sur des surfaces dures pendant 48 heures, sur du tissu, du papier ou du papier-mouchoir pendant 12 heures et sur les mains pendant environ cinq minutes, ce qui donne le temps de se toucher la bouche, le nez ou les yeux par mégarde et de transférer le virus dans le corps. On peut habituellement transmettre la grippe pendant une semaine à compter du jour précédant l'apparition des symptômes. Certaines personnes qui attrapent la grippe ne présentent pas de symptômes, mais elles peuvent tout de même la transmettre aux autres, surtout si elles toussent ou éternuent.

2. La grippe H1N1

Il s'agit d'une maladie respiratoire qui cause des symptômes semblables à ceux de la grippe saisonnière. On a signalé des cas de la grippe H1N1 chez les humains partout dans le monde, y compris au Canada.

Les virus de la grippe évoluent avec le temps. Il est difficile de prévoir avec exactitude ce qui va se passer. Bien que des cas de maladie grave et de décès aient été associés au virus de la grippe H1N1, la plupart des personnes qui l'ont contracté au Manitoba s'en sont remises sans soins médicaux particuliers ni hospitalisation.

3. Définition d'une affection pseudo-grippale

- fièvre soudaine de 38 °C (100,4 °F)
- toux ET
- l'un ou l'autre des symptômes suivants : des maux de gorge, des douleurs musculaires ou un épuisement physique
- Les enfants peuvent également avoir mal à l'estomac, vomir ou avoir la diarrhée, mais ces symptômes sont peu communs chez les adultes.
- Les personnes âgées et celles dont le système immunitaire est affaibli peuvent ne pas faire de fièvre.

4. Prévention des infections

À l'heure actuelle, le virus de la grippe H1N1 semble se transmettre de la même manière que d'autres souches de virus grippal. Le personnel et les élèves devraient tous prendre les précautions habituelles pour prévenir la propagation de l'infection, y compris les précautions suivantes :

• Hygiène des mains

Le personnel et les élèves devraient se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon, surtout après avoir toussé ou éternué. L'usage de désinfectants pour les mains est une solution acceptable en l'absence d'eau et de savon, sauf si les mains sont visiblement sales.

- **Étiquette respiratoire**

Le personnel et les élèves devraient apprendre à respecter les règles en cas de toux et d'éternuement, entre autres, tousser ou éternuer dans leur manche ou le creux de leur coude ou utiliser un mouchoir.

- **Nettoyage**

Il est conseillé de maintenir les mesures habituelles de nettoyage applicables aux écoles et aux autobus scolaires.

REMARQUE : L'utilisation de masques par des personnes en santé dans des milieux où l'on n'offre pas de soins de santé ne s'est pas avérée une mesure efficace pour éviter que les gens attrapent la grippe. Pour la plupart des personnes, le port du masque n'est pas nécessaire, ni recommandé.

5. Éducation

- Fournir aux parents ou aux tuteurs et aux membres du personnel des renseignements sur la grippe H1N1, sur les symptômes à surveiller et sur les protocoles de l'école quant au renvoi d'un enfant ou d'un membre du personnel à la maison.
- Enseigner aux membres du personnel et aux élèves les bonnes pratiques d'hygiène, y compris la manière adéquate de se laver les mains et l'étiquette respiratoire.
- Poser des affiches appropriées sur les règles à suivre en cas de toux et d'éternuement et l'hygiène des mains dans des endroits accessibles au public.

6. Symptômes pseudo-grippaux chez les élèves ou les membres du personnel

Les personnes qui présentent des symptômes pseudo-grippaux devraient rentrer chez elles dès que possible pour éviter de propager le virus, dès qu'il est sécuritaire et pratique de le faire.

7. Déclaration aux responsables de la santé publique

Les écoles doivent déclarer les taux d'absence anormalement élevés à l'infirmière ou à l'infirmier de la santé publique de leur bureau local de la santé publique.

Une liste des bureaux de la santé publique se trouve à l'adresse suivante :

www.gov.mb.ca/health/publichealth/offices.html (en anglais seulement)

8. Fermeture des écoles

À l'heure actuelle, les risques pour la santé publique ne justifient pas la fermeture des écoles. Les responsables de la santé publique évaluent la situation de façon continue pour déterminer les interventions de santé publique les plus appropriées pour protéger le mieux possible la santé des Manitobains.

Toute décision de fermer une ou plusieurs écoles sera prise après un examen attentif de la situation précise du moment et en tenant compte de la propagation et de la virulence du virus au Manitoba, ainsi que des recommandations de l'Agence de la santé publique du Canada et d'autres autorités administratives. Si le risque pour la santé publique était considéré suffisant pour justifier la fermeture d'une ou plusieurs écoles, c'est le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse qui donnera les directives en conséquence, après avoir consulté le médecin hygiéniste en chef ou le médecin hygiéniste régional.

9. Pour obtenir plus de renseignements

Pour obtenir plus de renseignements sur la grippe H1N1, veuillez visiter le site Web suivant :

www.manitoba.ca/flu/index.fr

De plus, des renseignements utiles aux écoles sont fournis sur le site Web suivant :

www.edu.gov.mb.ca/grippe/index.html

Pour savoir comment soigner une personne atteinte de la grippe, veuillez consulter la feuille de renseignements *Autosoins en cas de grippe* ou appeler Health Links — Info Santé en composant le 788-8200 ou le numéro sans frais 1 888 315-9257.